

labeur parlementaire en a été simplifié et activé. Sans tribune, le député se dresse à son banc et s'explique : il y a des chances qu'il soit plus bref qu'à la tribune ; puis il reste au milieu de ses collègues qui, d'une main discrète, peuvent par quelques tractions au pan de sa jaquette, lui faire comprendre que les meilleures choses doivent avoir une fin.

Mais pour cette réforme, il faut l'appui de l'opinion, et celle-ci a encore pour la tribune un fétichisme tenace. Que de fois les électeurs choisissent un candidat parce que, disent-ils entre eux, au moins il ne sera point emprunté pour monter à la tribune. Et dans ces réunions publiques, je vous assure qu'on peut produire toujours un très gros effet en proclamant : « Souvenez-vous, citoyens, que je n'ai pas hésité à dire au gouvernement, du haut de la tribune... ».

Il y aurait une étude pittoresque et révélatrice d'états d'âme à faire sur la façon dont chacun aborde la tribune. Un député du Doubs, le docteur Grenier, siégeait vêtu d'un burnous. Il était ainsi affublé non point parce qu'il avait voulu réaliser pour son compte la proposition de Grégoire, à la Convention, démontrant qu'un costume particulier pour les députés « a l'avantage d'assurer à la loi qui est un être moral, le respect qui lui est dû, en la personnifiant pour ainsi dire, par un caractère sensible dans ceux qui en sont les organes », et ajoutant : « L'ampleur du vêtement long convient seul à un législateur ». Le docteur Grenier avait un burnous simplement parce qu'il s'était converti sur le tard à la religion de Mahomet et, avec l'ardeur d'un néophyte, il ne manquait pas en outre de se prosterner tout de son long sur le plancher avant de gravir les degrés de la tribune. Ce qui amenait chaque fois le digne et grave président Henri Brisson à rappeler vivement à son collègue qu'il eût à s'abstenir, dans l'enceinte législative, de toute manifestation cultuelle. Henri Brisson, auquel on a fait un renom d'austérité que son extérieur justifiait, n'avait point toujours été aussi insensible au charme des choses orientales. Il fit, en 1862, un voyage aux bords du Nil ; il narra agréablement ses impressions, sous forme de lettres, dans la *Réforme littéraire*. « Ne le dites pas, écrivait-il le 17 janvier, vous me feriez empaler : j'ai passé la journée d'hier caché dans les rameaux d'un sycomore et armé d'une longue-vue, à épier l'intérieur d'un harem, d'un harem de pacha.